

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 9

Rubrik: Les assurances sociales : des services qu'il est utile de connaître

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les assurances sociales



Guy Métrailler

Des services qu'il est utile de connaître

Dans ces colonnes, nous avons déjà beaucoup parlé des droits et des obligations découlant des assurances sociales et des rabais que les personnes du 3^e âge peuvent obtenir pour les transports, pour les cinémas, etc. Ces prochains mois, nous désirons vous donner des informations concernant des services auxquels peuvent recourir les personnes âgées, handicapées ou malades, c'est-à-dire les services d'aide familiale et d'aide au foyer, les services de repas chauds à domicile et les services de soins à domicile.

1. Les services d'aide familiale

Il s'agit d'institutions privées, mais qui reçoivent des subventions cantonales, communales, voire dans certains cas, paroissiales.

Quant peut-on demander une aide familiale ?

On peut faire appel à elle chaque fois que la famille se trouve désorganisée par l'indisponibilité totale ou partielle de la mère de famille lors de maladie, grossesse, accouchement, hospitalisation, surmenage ou convalescence ou lorsque, personne seule ou couple, on est âgé ou handicapé.

On peut demander l'intervention d'une aide familiale, quel que soit son revenu, mais à urgence égale, la priorité est donnée aux personnes dont les ressources sont les plus modestes.

L'aide familiale est une solution temporaire, la durée de son intervention est par conséquent limitée. Toutefois, dans certains cas où le besoin est particulièrement marqué, une personne pourra bénéficier de la présence d'une aide familiale pendant une longue période à raison de quelques heures par semaine.

Quelles sont les attributions de l'aide familiale ?

Dans une famille: elle seconde ou remplace la mère de famille dans toutes

ses activités (tenue courante du ménage, repassage, emplettes, préparation des repas, gestion du budget, surveillance des devoirs des enfants). Elle donne aux malades, sous la direction du médecin ou de l'infirmière, les soins qui n'exigent pas une formation spécialisée.

Chez les personnes âgées ou handicapées: elle dispense l'aide ménagère, les soins nécessaires au bien-être physique, elle apporte une aide morale aux personnes seules. Elle fait tout ce qui est possible pour que ces personnes conservent le plus longtemps possible leur indépendance.

Mais, une aide familiale ne fait ni veilles, ni grands nettoyages, ni travaux agricoles. Elle n'est pas une femme de ménage.

Combien coûte une aide familiale ?

Il n'y a pas de barème uniforme, chaque service a ses propres tarifs, mais il y a une règle valable pour tous: le prix de l'heure est fixé selon les possibilités financières de chaque usager. Donc, le tarif sera très bas pour une personne à ressources modestes.

Qui peut participer au coût ?

Certaines compagnies d'assurance, la Caisse nationale accidents (CNA) ou certaines caisses maladie peuvent accepter, à bien plaisir, de participer aux frais d'aide familiale pour la part relative aux soins médicaux. Les personnes qui reçoivent une prestation complémentaire à l'AVS/AI peuvent se faire rembourser par les PCG les frais afférents aux soins exclusivement et non pas ceux qui résultent de la tenue du ménage.

Enfin si, malgré le tarif de faveur qui est consenti aux personnes de condition modeste, certaines n'arrivent pas à payer le prix qui leur est facturé, elles

peuvent demander l'intervention de l'assistance en s'adressant au service social de leur commune.

2. Le service d'aide au foyer

Ce service assumé par Pro Senectute est **uniquement à disposition des personnes recevant une rente de vieillesse.** Le Service fournit des prestations consistant en soins simples d'hygiène et de confort, entretien courant du ménage, savonnages, repassages, courses, préparation de repas.

Le Service ne met pas de limite dans le temps de son intervention. L'aide apportée peut l'être durant de nombreux mois, voire plusieurs années.

Comme pour l'aide familiale, le prix de l'heure de l'aide au foyer est fixé selon les possibilités financières de chaque usager.

3. Où peut-on s'adresser pour obtenir une aide familiale ou une aide au foyer ?

Les services d'aide familiale existent au niveau d'une ville, d'un groupe de communes, d'un district, d'une région. Nous vous donnons ci-après, la liste des services d'aide familiale et des services d'aide au foyer de Pro Senectute dans les différents cantons romands. Pour abrégé, nous désignons les services d'aide familiale par « AF » et les services de Pro Senectute par « PS ». Vous trouverez très souvent la bonne adresse dans l'annuaire téléphonique sous le mot « Aide familiale ».

Fribourg

AF	Office familial	
	Grand-Rue 41	037 22 10 14
PS	Mlle Moser	
	Rue St-Pierre 26	037 22 41 53

Genève

AF	Fédération des services d'aide familiale	
	Boulevard St-Georges 72	022 29 81 44

	Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées	
	Rue des Vollandes 30	022 36 12 10

PS	Mlle Monique Humbert	
	Taconnerie 3	022 21 04 33

Jura

AF	Fédération jurassienne des services d'aide familiale	
	Mme Lador	
	Rue de Beau-Site	
	2520 La Neuveville	038 51 29 87

PS	Mme Anne-Marie Philipoff	
	Avenue de la Gare 40	
	2800 Delémont	066 22 30 68
	M. Erard	
	Rue du Pont 4	
	2710 Tavannes	032 91 21 20

Neuchâtel

- AF Aide familiale du littoral
neuchâtelois 038 25 25 40 ou
Avenue du 1^{er} Mars 2a 25 28 86
- Office social neuchâtelois
Mme Bauermeister
Terreaux 9 038 25 26 90
- PS Mlle Droz
Rue du Parc 27
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 20 20

Valais

- AF Association valaisanne pour
les aides familiales
Mlle Antille
Rue du Midi 10
1950 Sion 027 22 99 71
- PS M. Rywalski
Rue des Tonneliers 3
1950 Sion 027 22 07 41

Vaud

- Aigle**
AF Mme Madeleine Graf
ch. des Oisillons 10 025 26 29 72
- PS Mme Odette Durand
Rue du Midi 18 025 26 44 93

Aubonne

- AF Mme Rosemonde Liardet
Grand-Rue 5 021 76 52 42

Avenches

- AF Mme Nelly Guillod
Rue Centrale 27 037 75 12 13

Bex

- AF Mme Marguerite Krieger
Route d'Aigle 025 63 26 27

Blonay-St-Légier

- AF Mme Suzanne Hentsch
Route des Pléiades
Blonay 021 53 17 10

Château-d'Œx (y. c. L'Étivaz)

- PS Mme Rosa Turrian
Le Parc 029 4 69 87

Chavornay et environs

- AF M. Alfred Auberson
En Couvalou 19 024 51 11 14

Le Chenit

- AF Mme Lolette Meylan
Le Rocher
1348 Le Brassus 021 85 61 50

Cheseaux-Romanel

- AF Mme Mireille Bovat
Ch. des Grands-Champs 8
1033 Cheseaux 021 91 34 75

Chexbres-Puidoux

- AF Mme Jacqueline Chevalley
Grand-Rue
1605 Chexbres 021 56 14 80

Corsier-Corseaux

- AF Mme Myrta Messerli
Rue du Jaman 5
1804 Corsier/Vevey 021 51 93 13

Cossonay-La Sarraz

- AF Mme Lise Gostely
1304 Alens 021 87 26 26

Cully et environs

- AF Mme Josette Badoux
1097 Riex 021 99 26 47

Echallens

- AF Mme Renée Mayor
Route de Moudon 021 81 13 36

Epalinges

- AF Mme J. Scheidegger
Ch. de Vaugueny 20 021 33 22 51

Etoy-Perroy-Allaman-Buchillon

- AF s'adresser à Rolle

Gland-Begnins

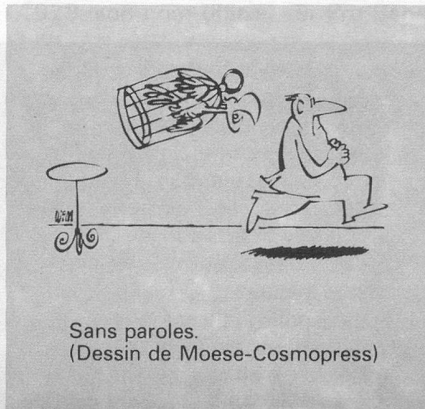
- AF Mme Nada Monnard
Ch. du Bochet 14a
1196 Gland 022 64 23 48

Grandcour-Cudrefin

- AF Mme Michelle Hirsbrunner
1531 Grandcour 037 67 12 57

Grandson

- AF M. Ami Troxler
Rue Basse 7 024 24 34 01



Jorat (région du)

- AF/PS Mme Renée Guisan
1083 Mézières 021 93 11 27

Lausanne

- AF Union lausannoise des services
d'aide familiale
Ch. de Pré-Fleuri 6 021 27 31 42
- PS Mme Marianne Bovet
Rue du Maupas 51 021 36 17 24
et 36 17 25

Lucens

- AF Mme Claire Thiébaud
Pharmacie
Pl. Belle-Maison 7 021 95 81 45

Lutry-Pully-Paudex-Belmont

- AF/PS Mme Gabrielle Soguel
Rue de la Poste 28
1009 Pully 021 28 57 16

La Mentheue

- AF Mme Evelyne Potterat
1462 Niédens 024 31 11 46

Le Mont-Cugy

- AF Mme Albine Gillibert
Rte de Lausanne 53
1052 Le Mont s/Lausanne
021 32 08 51

Montreux

- AF Mme Souqui Blanc
Rue de l'Ancien-Four 12
1815 Tavel/Clarens 021 61 63 31

Morges

- AF/PS Mme Claudine Joseph
Centre médico-social de la
région morgienne 021 71 63 63
Pl. St-Louis 2 de 8 h. à 11 h.

Moudon

- AF M. Paul Goy
Avenue de Bussy 51
021 95 10 20

Nyon

- AF Mme Isabelle Khanarian
Ch. d'Eysins 68 022 61 39 03

Ollon

- AF Mme Nelly Ambresin 025 7 33 32

Orbe

- AF Mme Lucienne Daiz
Chantemerle 14 024 41 37 50

Oron

- AF/PS Mme Violette Khatanassian
1599 Châtillens 021 93 74 86

Payerne

- AF Mme Alice Estermann
Sentier des Inuvarde 6
037 61 20 01

Penthalaz et environs

- AF Mme Josefa Goy
1302 Vufflens-la-Ville
021 89 04 26

Prilly

- AF Mme Michelle Marmillod
Ch. de la Lande 7 021 25 96 95
- PS Mme Marthe Boschung
Avenue Floréal 40 021 25 19 03

Renens et environs

- AF Mme Christiane Schneider
Rue de la Gare 23
1030 Bussigny 021 89 01 73
- PS Mme Ruth Arnaud
Chemin du Croset 15a
1024 Ecublens 021 34 18 87

Rolle

- AF Mme Monique de Almeida
Ch. E.-Jaques-Dalcroze 5
021 75 24 20

Sainte-Croix

- AF Mme Jacqueline Capt
Rue de France 4 024 61 11 74

Saint-Prex

- AF Mme Diane Châtelain
Le Château 021 76 19 47

Terre-Sainte

- AF Mme G. Gotz
Les Trézans
1295 Mies 022 55 20 04

Vallorbe-Ballaigues

- AF Mme Cécile Maillefer
Grand-Rue
1338 Ballaigues 021 83 22 28

Vevey

- AF Mme Pierrette Gross
Major-Davel 46 021 51 90 79
- PS* Mme Yvette Vuillens
Rue du Simplon 16 de 8 h. à 11 h.

*Corseaux, Corsier, La Tour-de-Peilz

Villeneuve

- AF Mme Jocelyne Corboz
Rue de la Bourgogne 5
021 60 19 43

Yverdon

- AF Mlle Anne-Marie Christe
Châinnettes 25 024 21 93 21
- PS Mme Suzanne Goy
Rue du Valentin 19 024 21 84 74